

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

31 DÉCEMBRE 2020

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire	
Produits et charges par projet (non audité)	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa)

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 14 et 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

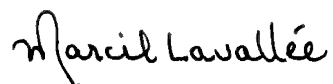
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 20 mai 2021

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

4

	Budget (note 3)	2020	2019
PRODUITS			
Subventions et contrats (note 4)	561 635 \$	724 693 \$	494 194 \$
Dons	5 500	3 918	17 897
Dons en nature (note 5)	-	2 296	6 824
Intérêts	2 000	1 309	2 529
Autres activités	2 000	2 828	2 024
	571 135	735 044	523 468
CHARGES			
Salaires, contractuels et avantages sociaux	499 077	484 713	448 891
Services et honoraires professionnels	34 026	38 204	15 706
Loyer et frais afférents	24 150	23 653	24 101
Communications	11 200	12 546	9 031
Fournitures et frais de bureau	4 900	10 857	16 126
Assurances	3 100	3 076	3 092
Frais de déplacement	4 900	3 007	7 847
Frais d'activités communautaires	1 625	1 305	1 469
Publicité et promotion	3 300	1 197	2 596
Formation	400	675	248
Réunions et comités	3 300	631	16 487
Entretien et réparations	500	78	375
	590 478	579 942	545 969
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(19 343) \$	155 102 \$	(22 501) \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

5

	Non affecté	Fonds de prévoyance	Fonds pour indemnisation	Fonds d'initiatives stratégiques 2021 à 2024	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	89 039 \$	- \$	65 200 \$	- \$	154 239 \$	176 740 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	155 102	-	-	-	155 102	(22 501)
Affectation interne (note 10)	(184 800)	175 000	(65 200)	75 000	-	-
SOLDE À LA FIN	59 341 \$	175 000 \$	- \$	75 000 \$	309 341 \$	154 239 \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

6

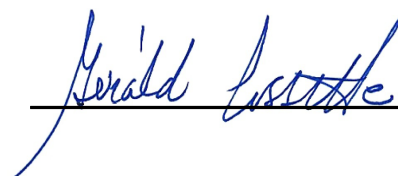
	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	244 242 \$	146 149 \$
Dépôts à terme, échu en 2020	-	59 589
Débiteurs (note 6)	9 532	18 482
Subventions à recevoir	123 184	41 127
Recevable Micro-Crédit	8 249	10 956
Frais payés d'avance	2 062	2 329
	387 269	278 632
DÉPÔTS À TERME, 1,40 %, échéant entre février 2022 et avril 2025	89 722	60 000
	476 991 \$	338 632 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 7)	45 775 \$	49 743 \$
Subventions reportées (note 8)	81 354	109 368
Prêt Micro-Crédit (note 9)	40 521	25 282
	167 650	184 393
ACTIF NET		
Non affecté	59 341	89 039
Affectation interne (note 10)		
Fonds de prévoyance	175 000	-
Fonds pour indemnisation	-	65 200
Fonds d'initiatives stratégiques 2021 à 2024	75 000	-
	309 341	154 239
	476 991 \$	338 632 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur

Nicolas Raymond,
Président du conseil d'administration d'EBO



, administrateur

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

7

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	155 102 \$	(22 501) \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	8 950	(9 797)
Subventions à recevoir	(82 057)	(3 714)
Recevable Micro-Crédit	2 707	3 376
Frais payés d'avance	267	(2 329)
Créditeurs et frais courus	(3 968)	2 299
Subventions reportées	(28 014)	34 410
	(102 115)	24 245
	52 987	1 744
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	29 867	(43 383)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Produit du prêt Micro-Crédit	15 239	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	98 093	(41 639)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	146 149	187 788
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	244 242 \$	146 149 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) a été créé dans le but de défendre les intérêts des personnes à faible revenu et de répondre aux besoins individuels en matière d'information, de prévention, d'éducation, de formation et de consultation dans toute affaire de nature financière.

Le Centre est constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Ce dernier est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions selon la méthode du report. Les subventions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant de dons et des autres activités sont reconnus au moment de la réception des fonds.

Les dons en nature, qui auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsque les paiements sont exigibles.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instrument financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs, des subventions à recevoir et du recevable Micro-Crédit.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et du prêt Micro-Crédit.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

10

3. BUDGET

Le budget présenté aux fins de comparaison approuvé par le conseil d'administration, mais non audité.

4. SUBVENTIONS ET CONTRATS

	2020	2019
Prospérité Canada		
Champion de l'autonomie financière	150 178 \$	150 093 \$
Ville d'Ottawa		
Financement de soutien	108 827	106 693
Desjardins		
Mes finances, mes choix	107 100	124 564
Subvention salariale d'urgence du Canada	170 127	-
Fondation Trillium	64 474	10 126
Centraide Est de l'Ontario	52 192	62 696
Micro-Crédit	34 005	32 200
Desjardins Micro-Crédit Est	26 379	-
Ville d'Ottawa - Covid-19	10 945	-
Alterna Crédit Union (RALFO)	466	3 446
Emploi et Développement social Canada		
Subvention salariale	-	4 376
	724 693 \$	494 194 \$

5. DONS EN NATURE

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé des produits de dons, pour un montant de 2 296 \$, équivalent à la juste valeur des biens reçus gracieusement. Ces dons représentent la juste valeur de billets d'autobus et d'équipements de bureau passés en charges et présentés sous la rubrique « Fournitures et frais de bureau » à l'état des résultats.

6. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes clients	1 715 \$	3 748 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	7 817	14 734
	9 532 \$	18 482 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Comptes à payer et frais courus	35 790 \$	41 887 \$
Sommes à remettre à l'État	9 985	7 856
	45 775 \$	49 743 \$

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	109 368 \$	74 958 \$
Ajouter : montant octroyé au cours de l'exercice	696 679	528 604
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(724 693)	(494 194)
Solde de fin	81 354 \$	109 368 \$

Les subventions reportées se détaillent comme suit :

	2020	2019
Micro-Crédit Est	46 447 \$	- \$
Centraide Est de l'Ontario - Covid-19	25 043	-
Ville d'Ottawa - Covid-19	9 035	-
Alterna Crédit Union (RALFO)	829	1 294
Fondation Trillium	-	57 074
Desjardins - Mes finances, mes choix	-	51 000
	81 354 \$	109 368 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12

9. PRÊT MICRO-CRÉDIT

Le Centre participe au programme Micro-Crédit qui fait des prêts de dépannage sans intérêt auprès de sa clientèle. Ce service est offert en collaboration avec Desjardins et des donateurs.

	2020	2019
Fonds de Desjardins	33 772 \$	18 533 \$
Donateurs	6 749	6 749
	40 521 \$	25 282 \$

10. AFFECTATION INTERNE

Fonds pour indemnisation

Le Fonds pour indemnisation a été créé afin de pallier à une fermeture potentielle du Centre et est composé d'une semaine de salaire par année de services par employé.

Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance a été créé afin de permettre au Centre de faire face à toute éventualité financière future. Les objectifs de ce fonds sont de maintenir une réserve suffisante pour couvrir les charges de fonctionnement de l'organisme pour une période de six mois advenant une diminution importante des produits et/ou de pallier à une fermeture du Centre (en compensant les employés avec une semaine de salaire par année de services, anciennement le fond d'indemnisation). Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation à ce fonds d'un montant de 175 000 \$ provenant du fonds non affecté (109 800 \$) et de la fermeture du fonds d'indemnisation (65 200 \$).

Fonds de réserve d'initiatives stratégiques 2021 à 2024

Le Fonds de réserve d'initiatives stratégiques 2021 à 2024 a été créé afin de permettre au Centre de tester des initiatives d'intervention ou de projet-pilote auprès de la population à faible revenu d'Ottawa tel qu'identifié dans la planification stratégique 2021 à 2024. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation à ce fonds d'un montant de 75 000 \$ provenant du Fonds non affecté.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

13

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par le Centre en vertu d'un bail venant à échéance en 2023 totalise 60 331 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	21 295 \$
2022	21 295 \$
2023	17 741 \$

12. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Centre pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

13. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur le Centre dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et le Centre n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(non auditée)

14

Bailleurs de fonds	Fonds de fonctionnement		Desjardins Mes finances, mes choix		Desjardins Micro-crédit Est		Centraide Est de l'Ontario		Sous-total à reporter	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
PRODUITS										
Subventions et contrats	321 327 \$	146 715 \$	107 100 \$	124 564 \$	26 379 \$	- \$	52 192 \$	62 696 \$	506 998 \$	333 975 \$
Dons	3 918	17 897	-	-	-	-	-	-	3 918	17 897
Dons en nature	2 296	6 824	-	-	-	-	-	-	2 296	6 824
Intérêts	1 309	2 529	-	-	-	-	-	-	1 309	2 529
Autres activités	2 828	2 024	-	-	-	-	-	-	2 828	2 024
	331 678	175 989	107 100	124 564	26 379	-	52 192	62 696	517 349	363 249
CHARGES										
Salaires, contractuels et avantages sociaux	128 460	130 084	94 020	108 749	19 147	-	50 592	60 085	292 219	298 918
Loyer et frais afférents	15 903	16 176	1 750	3 500	2 000	-	1 000	1 425	20 653	21 101
Communications	5 236	4 085	3 990	1 335	573	-	500	635	10 299	6 055
Fournitures et frais de bureau	5 309	14 016	2 897	1 711	936	-	-	-	9 142	15 727
Assurances	976	1 588	-	500	-	-	100	225	1 076	2 313
Frais de déplacement	324	1 545	2 158	5 401	150	-	-	75	2 632	7 021
Frais d'activités communautaires	1 305	1 384	-	-	-	-	-	-	1 305	1 384
Publicité et promotion	899	2 597	-	-	298	-	-	-	1 197	2 597
Formation	-	248	615	-	125	-	-	-	740	248
Réunions et comités	594	16 291	37	168	-	-	-	-	631	16 459
Entretien et réparations	78	375	-	-	-	-	-	-	78	375
Honoraires et services professionnels	17 492	10 101	1 633	3 200	3 150	-	-	251	22 275	13 552
	176 576	198 490	107 100	124 564	26 379	-	52 192	62 696	362 247	385 750
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES										
	155 102 \$	(22 501) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	155 102 \$	(22 501) \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(non auditée)

15

Bailleurs de fonds

	Sous-total reporté		Prospérité Canada Champion de l'autonomie financière		Fondation Trillium		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
PRODUITS								
Subventions et contrats	506 998 \$	333 975 \$	153 221 \$	150 093 \$	64 474 \$	10 126 \$	724 693 \$	494 194 \$
Dons	3 918	17 897	-	-	-	-	3 918	17 897
Dons en nature	2 296	6 824	-	-	-	-	2 296	6 824
Intérêts	1 309	2 529	-	-	-	-	1 309	2 529
Autres activités	2 828	2 024	-	-	-	-	2 828	2 024
	517 349	363 249	153 221	150 093	64 474	10 126	735 044	523 468
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	292 219	298 918	143 410	140 156	49 084	9 817	484 713	448 891
Loyer et frais afférents	20 653	21 101	3 000	3 000	-	-	23 653	24 101
Communications	10 299	6 055	2 122	2 717	125	259	12 546	9 031
Fournitures et frais de bureau	9 142	15 727	100	398	1 615	-	10 857	16 125
Assurances	1 076	2 313	2 000	779	-	-	3 076	3 092
Frais de déplacement	2 632	7 021	344	776	31	50	3 007	7 847
Frais d'activités communautaires	1 305	1 384	-	85	-	-	1 305	1 469
Publicité et promotion	1 197	2 597	-	-	-	-	1 197	2 597
Formation	740	248	(65)	-	-	-	675	248
Réunions et comités	631	16 459	-	28	-	-	631	16 487
Entretien et réparations	78	375	-	-	-	-	78	375
Honoraires et services professionnels	22 275	13 552	2 310	2 154	13 619	-	38 204	15 706
	362 247	385 750	153 221	150 093	64 474	10 126	579 942	545 969
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	155 102 \$	(22 501) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	155 102 \$	(22 501) \$